



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 70067

Numéro SIREN : 378 496 210

Nom ou dénomination : LABORATOIRE PITOT

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2017 sous le numéro de dépôt 596

Société LABORATOIRE PITOT (EURL)

NEGOCE ARTICLES MEDICAL

FAGOT MARNAT

63550 SAINT VICTOR MONTVIANEIX

BILAN AU : 31/03/2015

N° SIRET : 37849621000030

Code NAF : 3250A

**CERTIFIÉ CONFORME
à l'ORIGINAL
Le Gérant**



SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Détail bilan	3 à 5
- Compte de résultat	6 et 7
- Détail compte de résultat	8 à 10
- Annexe	11 à 13
ANALYSES DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	14
- Détail soldes intermédiaires de gestion	15 à 17
- Soldes intermédiaires de gestion pluriannuels	18
- Tableau de financement	19 et 20
- Tableau des Flux de Trésorerie	21
- Détermination du Besoin en Fonds de Roulement	22
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	23 et 24
- Liasses 2033-A à 2033-D	25 à 30
- Annexes fiscales	31 à 37

1

BILAN SIMPLIFIÉ

2017/13/596
DU 25 JAN 2018

Désignation de l'entreprise Société LABORATOIRE PITOT Néant *

Adresse de l'entreprise FAGOT MARNAT 63550 SAINT VICTOR MONTVIANEIX

Numéro SIRET * 3 7 8 4 9 6 2 1 0 0 0 0 3 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 0 3 2 0 1 5		3 1 0 3 2 0 1 4		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	60 980	012		60 980	60 980	
	Autres *	014	6 004	016	5 415	588		
	Immobilisations corporelles *	028	161 230	030	73 565	87 666	97 077	
	Immobilisations financières * (1)	040	200	042		200	100	
	Total I (5)	044	228 414	048	78 980	149 434	158 156	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	31 817	052		31 817	40 928
		Marchandises *	060	1 009	062		1 009	1 052
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 460	070		4 460	13 652
		Autres * (3)	072	850	074		850	614
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	1 126	086		1 126		
	Charges constatées d'avance *	092	104	094		104	10 389	
		Total II	096	39 366	098		39 366	66 634
		Total général (I+II)	110	267 779	112	78 980	188 799	224 791

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		63 000		63 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		158		158	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		(10 456)		(15 282)	
	Résultat de l'exercice	136		88		4 826	
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		52 790		52 702
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	156		92 071		112 758	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 731		10 272	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	25 756		34 206		49 058
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176		136 009		172 088
	Total général (I + II + III)	180		188 799		224 791	

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	80 711
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	797
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **Société LABORATOIRE PITOT**

Exercice N clos le 13 10 3 2 0 1 5 | Exercice N-1 clos le 13 10 3 2 0 1 4 | Néant | *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
	13	10	13	10
Ventes de marchandises *	209	210	2 215	950
Production vendue { biens intracommunautaires, services * }	215	214	58 428	56 401
	217	218	1 108	1 614
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(5 678)
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	2	11
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	56 074	65 035
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	1 066	150
Variation de stock (marchandises) *		236	43	522
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	61	4
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	3 433	5 645
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	24 230	21 599
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 825)	243	244	1 617	768
Rémunérations du personnel *		250	10 646	20 486
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
Dotations aux amortissements *		254	9 419	9 411
Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	19	3
	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	50 533	58 587
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	5 541	6 448
Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)		290	174	4 521
Charges financières (V)		294	4 563	5 239
Charges exceptionnelles (VI)		300	1 063	904
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	88	4 826
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	88	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	247	330	128	
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138	986	987	127	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	981	989		
Divers dont ZFA (44. quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346	345	344	346	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	216	354
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : *1.8.....7.210 ont imputés sur le résultat :		360		216
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380 n° du centre de gestion agréé :	381	380		388
Montant de la T.V.A. collectée 374 6 361 Effectif moyen du personnel* 376 0 dont apprentis : 0 handicapés : 0 Effectif affecté à l'activité artisanale 861	374	376	0	0
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 2 061 Montants des prélèvements personnels de marchandises* 399	378	399		

* Des explications concernant cette rubrique l'aurent dans la notice n° 2033-N01. En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Q/ADRNVIS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 188 799.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 61 749.79 Euros et dégageant un bénéfice de 87.90 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2014 au 31/03/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 387		597
Constructions sur sol d'autrui	81 289		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 781		
Installations générales agencements aménagements divers	50 257		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 904		
TOTAL	161 230		
Prêts, autres immobilisations financières	100		200
TOTAL	100		200
TOTAL GENERAL	227 717		797

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			66 983	
Constructions sur sol d'autrui			81 289	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 781	
Installations générales agencements aménagements divers			50 257	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 904	
TOTAL			161 230	
Prêts, autres immobilisations financières		100	200	
TOTAL		100	200	
TOTAL GENERAL		100	228 414	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 407	8		5 415
Constructions sur sol d'autrui	7 482	3 252		10 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 134	490		24 623
Installations générales agencements aménagements divers	28 737	5 003		33 741
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 800	667		4 467
TOTAL	64 154	9 411		73 565
TOTAL GENERAL	69 561	9 419		78 980

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	8				
Constructions sur sol d'autrui	3 252				
Instal.techniques matériel outillage indus.	490				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 003				
Matériel de bureau informatique mobilier	667				
TOTAL	9 411				
TOTAL GENERAL	9 419				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2014 au 31/03/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	200		200
Autres créances clients	4 460	4 460	
Taxe sur la valeur ajoutée	791	791	
Débiteurs divers	59	59	
Charges constatées d'avance	104	104	
TOTAL	5 613	5 413	200

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 071	11 361	43 389	37 322
Fournisseurs et comptes rattachés	9 731	9 731		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 713	7 713		
Taxe sur la valeur ajoutée	737	737		
Groupe et associés	25 756	25 756		
TOTAL	136 009	55 298	43 389	37 322
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 317			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	25 756			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	6 300			6 300

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Total		4 194
		4 194

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		
Total		104
		104

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société LABORATOIRE PITOTNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	60 980	402		404		406	60 980	
	Autres	410	5 407	412	597	414		416	6 004	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	81 289	432		434		436	81 289	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	24 781	442		444		446	24 781	
	Installations générales, agencements divers	450	50 257	452		454		456	50 257	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 904	472		474		476	4 904	
Immobilisations financières		480	100	482	200	484	100	486	200	
TOTAL		490	227 717	492	797	494	100	496	228 414	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	5 407	502	8	504		506	5 415	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	7 482	522	3 252	524		526	10 734	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	24 134	532	490	534		536	24 623	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	28 737	542	5 003	544		546	33 741	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560	3 800	562	667	564		566	4 467	
TOTAL		570	69 561	572	9 419	574		576	78 980	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	CONTRAT GAZ ARGON									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	100		100		(100)					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	100	582	100	584	586	(100)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL						596	(100)	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LABORATOIRE PITOT

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			607	
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656			656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			666	
TOTAL		680	682	684	686			686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	18 720
Déficits imputés	983	216
Déficits reportables	984	18 504
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	18 504

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société LABORATOIRE PITOT Néant *

 Exercice ouvert le : 01.04.2014 et clos le : 31.03.2015 Durée en nombre de mois 12
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandon de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
-----------------------------	-------------------	-----	--

IV - CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	du 024	au 160
Date de cessation	186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

LABORATOIRE PITOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 63 000 €
Siège social : Fagot-Marnat
63550 ST VICTOR MONTVIANEIX
378 496 210 RCS CLERMONT FERRAND

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2015

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87,90 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87,90 €
Absorption des pertes antérieures	87,90 €

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance

